

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-160

présenté par

M. Abad, M. Courtial, M. Bussereau, M. Straumann, M. Fromion, M. Vannson, M. Le Fur, M. de La Verpillière, Mme Dalloz, M. Mathis, M. Philippe Armand Martin, M. Ciotti, Mme Duby-Muller, Mme Genevard, M. Devedjian, M. Jean-Pierre Barbier et M. Gaymard

-----

**ARTICLE 59****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Avant le 31 juillet 2016, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur le financement et l'impact sur la dotation budgétaire de soutien à l'investissement. Il étudie également la possibilité et l'opportunité de rendre éligibles les départements à être bénéficiaires de cette dotation. Ce rapport émet des propositions pour remédier aux problèmes soulevés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article vise à créer un fonds d'un milliard d'euros afin de soutenir les projets d'investissements des communes et EPCI.

Cet amendement a pour objectif d'établir un rapport sur l'efficacité de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement et d'étudier la pertinence d'ouvrir son champ aux départements.